

# Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique

108 | 2009

Le "modèle américain"

LIVRES LUS



ACCUEIL

CATALOGUE

DES 563

REVUES

OPENEDITION SEARCH

Tout

OpenEdition

FRANK NOULIN

<https://doi.org/10.4000/chrhc.1829>

Référence(s) :

Alain Cabantous, *Histoire de la nuit (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Paris, Fayard, 2009, 388 p.

## Texte intégral

- 1 Voilà une belle enquête, qui s'inscrit dans la lignée de ces entreprises ambitieuses où l'on s'efforce de donner à comprendre le mouvement d'une civilisation à travers le prisme d'un objet d'étude particulier.
- 2 D'Alain Cabantous, historien moderniste, professeur à Paris I, on a pu lire d'abord les travaux portant sur les communautés maritimes en France sous l'Ancien Régime, centrés dans un premier temps sur les divers métiers de la mer, pêcheurs, marins, naufrageurs... (rappelons *Dix Mille Marins face à l'Océan aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 1991), puis sur les sociétés littorales saisies dans leur relation à la mer (citons, par exemple, *Les citoyens du large. Les identités maritimes en France (XVIIe-XIXe siècle)*, 1995). Sa réflexion s'est ensuite élargie à l'histoire religieuse, dans des études amples mues par la volonté de mener une réflexion globale sur les sociétés modernes (comme *Entre fêtes et clochers. Les sociétés de l'Occident moderne, le profane et le sacré (XVIIe-XVIIIe siècle)*, 2002). Ce nouvel ouvrage persiste dans la voie d'une compréhension générale des civilisations modernes, même si l'objet choisi, paradoxal et fuyant, peut donner à l'enquête, à première vue, une apparence déçoue. On retrouve néanmoins, dans cette *Histoire...*, située au carrefour de l'histoire des mentalités et de l'histoire sociale, le souci constant d'Alain Cabantous d'analyser la dynamique propre à l'époque moderne, en décrivant les interactions subtiles et complexes entre les systèmes de représentations et les enjeux sociaux. Cette grande synthèse présente les

caractéristiques du genre : ambition du propos, ampleur et disparate de la documentation, dialectique féconde entre la largeur de vues et le souci historien du détail, appel fréquent à l'anthropologie historique.

3 L'objet de l'enquête est donc ici la « nuit », dont l'auteur montre avec un certain bonheur qu'on peut en retracer l'histoire, en tant qu'objet perçu et construit par les hommes, en tout cas à l'époque envisagée - la seconde modernité, entre 1600 et 1800 (mais Alain Cabantous ne s'interdit pas de remonter en arrière et évoque fréquemment le xv<sup>e</sup> siècle), dans un cadre spatial défini comme « l'Europe du Nord-Ouest et du Sud ». Cependant, le Royaume-Uni et la France sont évoqués de manière préférentielle, l'Espagne et l'Italie assez souvent. L'analyse porte sur la « nocturnité », le système de représentations et de pratiques qui construit et structure le rapport à la nuit dans les sociétés considérées : le changement de civilisation considérable que connaît la Modernité peut se saisir aussi dans l'émergence d'une « nocturnité » nouvelle, protagoniste de l'évolution générale.

4 De l'aveu même de l'auteur, la difficulté majeure de l'entreprise réside dans la documentation disponible : elle est à la fois vaste, disparate et fragmentaire. De plus, les travaux d'érudits sont divers et nombreux, et doivent être combinés avec précision. Ajoutons que, selon Alain Cabantous, le sujet du « nocturne » semble avoir peu inspiré les historiens : il n'y aurait guère d'études pour la période. Il nous faut donc souligner le remarquable effort documentaire opéré, et l'ardeur du pionnier dont l'historien fait preuve.

5 L'auteur propose d'abord une analyse rapide des perceptions et compréhensions de la « nuit », dans un survol disparate qui évoque les sources littéraires, les divers efforts pour penser et définir cet espace-temps singulier, et les colorations négatives que celui-ci peut prendre.

6 Puis l'appellation fourre-tout des « pratiques nocturnes » permet de décrire aussi bien les « travaux » (notre « travail de nuit ») que les « veillées » et les « fêtes », et enfin « le sexe et la nuit ». On le voit, l'auteur n'échappe pas toujours à l'un des dangers inhérents à ce type d'entreprise, qui est la tendance au regroupement en catégories vagues et forcées.

7 L'enquête devient plus dense quand Alain Cabantous démontre que « l'évolution du rapport au temps nocturne » joue un rôle majeur dans cette « invention de l'intimité » que les historiens ont saisie à l'époque moderne ; le repli nocturne dans la chambre à coucher est un indice essentiel du changement de civilisation, qui voit s'affirmer l'« individu » au sens « moderne ». Il en voit la preuve dans l'onirisme : celui-ci perd progressivement son aspect mystérieux, voire sacré, pour n'être plus qu'une production personnelle liée à la vie corporelle (les humeurs notamment). L'Église de la Réforme catholique est la première à évacuer les « songes divins », dans un mouvement dialectique qui, au final, lui échappe. D'une part, elle se défie et tend à évacuer tout ce qui pourrait mettre en relief l'individu face à l'institution en train de se réformer et de nouveau conquérante (songes, mystique, possession diabolique...), mais, d'autre part, elle « ferme » l'individu aux inspirations extérieures et contribue à l'affirmation d'un sujet clos et maître de lui-même. Cependant, si le rêve ne peut plus être inspiré, l'imaginaire religieux continue à se déployer dans les songes : on recommande la description aux pages 110-111 des combats oniriques de John Wesley avec le démon sous la forme d'un taureau furieux, que le fondateur du méthodisme finit bien sûr par vaincre.

8 De même, la pratique des « funérailles nocturnes », qui se répand dans les hautes couches de la noblesse au cours du xv<sup>e</sup> siècle, en dépit des réticences des Églises, révèle une nouvelle relation à la mort, « dégagée des cadres institutionnels ou religieux ». Le choix de la nuit comme moment des obsèques exprime une volonté de distinction sociale qui s'accorde à la sensibilité baroque, et marque une étape importante dans le processus de civilisation par lequel la personne s'affirme comme autonome et décisionnaire, y compris pour mettre en scène son propre décès.

9 Lit et tombeau se rejoignent, et se confondent, comme métaphores ultimes de l'intimité et de l'individualité au cœur d'une nuit d'abord provisoire, et puis définitive.

10 De là, l'auteur rebondit fort logiquement sur les efforts de contrôle que pouvoirs et institutions s'efforcent d'exercer sur le temps nocturne. Tout d'abord, il s'agit de montrer que « l'on assiste progressivement à la mise en œuvre d'une dénonciation plus vigoureuse d'une nuit chargée de figures répulsives, condamnables, dangereuses » (p. 131). Il rappelle la construction du discours démonologique qui hante la fin du Moyen Âge et la première Modernité : la connivence entre le Diable et la nuit fait de celle-ci le moment privilégié de toutes les entreprises démoniaques, tentations diverses, obsessions et hantises, et sabbat des sorcières. Cette propension coupable et peccamineuse de la nuit conduit les juristes à élaborer un droit spécifique qui stigmatise une « temporalité criminogène » car facilitant aussi bien les crimes et les délits que la rébellion contre le prince. Cela mène le pouvoir à édicter tout un corpus réglementaire visant à assurer l'ordre public. Alain Cabantous s'interroge sur la réalité de cette criminalité nocturne : enquête difficile, tant les sources et les travaux d'historiens sont à la fois nombreux et hétérogènes dans leur nature et leurs méthodes. De plus, le découpage temporel, les qualifications juridiques varient selon les lieux et les époques. Il existe bien des déviations nocturnes spécifiques, le « tapage nocturne » sévit déjà, tandis que « le vol de cadavres » (pour les dissections, ou pour récupérer certains « ingrédients corporels » que la décence ne permet pas de nommer ici), la « recherche de trésors » et les « duels » semblent avoir pour l'essentiel disparu. De fait, maraudages, vols, rixes et agressions constituent l'essentiel de cette criminalité. Des bandes se constituent, qui pratiquent le vol à main armée, tandis que la répression contre la prostitution s'intensifie, notamment lorsqu'elle s'exerce sur la voie publique. Néanmoins, l'auteur tend à relativiser le poids de la nuit dans la criminalité moderne : le sentiment d'insécurité qui prévaut durant les heures sombres est en partie façonné par les discours alarmistes. Déjà...

11 La nuit ne saurait donc échapper à l'emprise des institutions, notamment des Églises, pour lesquelles le temps nocturne devient un enjeu dans leur effort pour contrôler et modeler l'individu (notons qu'Alain Cabantous, dans cette partie de son travail, évoque surtout le monde catholique). Il s'agit tout d'abord de « sanctifier le nocturne » puisque, selon les Écritures, différentes théophanies se sont produites la nuit (qu'il ne faut pas confondre avec les « ténèbres », obscurité totale qui signale l'absence de Dieu et le règne du péché). La nuit est donc propice aux expériences de fusion avec le divin. Cependant, l'Église tridentine se défie des rituels nocturnes, moments de débordements laïques et de déviations liturgiques, comme lors de la nuit de la Nativité. Elle s'efforce donc d'éliminer, en France notamment, les pratiques de sociabilité qui viennent se greffer sur les liturgies nocturnes, comme le montrent les nombreux textes réglementaires synodaux (la réussite semble avoir été variable, et la pratique du mariage nocturne se maintient tout au long de la période, dans différentes catégories sociales), et entreprend même, à partir du second xvii<sup>e</sup> siècle, en France en tout cas, d'évincer toute forme de pratique religieuse nocturne : cette double entreprise s'explique notamment par l'exigence d'une surveillance morale accrue (qui s'exerce aussi à l'encontre des veillées, objets de fantasmes ecclésiastiques). Pourtant, dans un autre contexte, en Europe méditerranéenne, la nuit est instrumentalisée dans un souci missionnaire : les processions nocturnes pénitentielles amènent chaque fidèle à se remémorer la nature pécheresse de l'homme, tandis que les fêtes de canonisation des villes italiennes font participer chacun au triomphe durable des saints et de l'Église romaine. Parallèlement, l'Église développe une pastorale pour la nuit, afin de donner à celle-ci une dimension nouvelle et positive au sein de la spiritualité chrétienne : la dévotion des 40 Heures (à l'origine, une veille continue durant le laps de temps qui sépare la mort de la résurrection du Christ, pour compenser les actes de débauche du carnaval), la fête de Saint-Jean-Baptiste et la nuit de Tobie sont autant d'efforts pour investir le temps nocturne, alors que l'on promeut la pratique de l'oraison crépusculaire

par laquelle chacun s'en remet à Dieu avant de s'ensevelir dans un sommeil, métaphore et anticipation du trépas.

12 Après l'Église, l'État : celui-ci affirme son emprise sur la société durant la période, et la nuit, victime d'une rhétorique de la répulsion, est l'objet d'une volonté de contrôle affirmée, qui passe par un investissement des espaces nocturnes, surtout urbains.

13 Cela passe d'abord le quadrillage des territoires. La croissance démographique des villes, le développement de la sociabilité nocturne mènent les autorités, municipales comme étatiques, à renforcer les moyens de surveillance, assurée par des acteurs variés. Les nouvelles stratégies policières entrent en conflit avec les sociabilités traditionnelles, qu'elles mettent à mal.

14 Cela passe ensuite par l'éclairage. Alain Cabantous retrace le développement de l'éclairage urbain à partir des années 1660, développement qui permet une surveillance accrue et prolongée. De ce fait, les lanternes deviennent l'un des symboles du pouvoir monarchique, et c'est peut-être pour cela qu'elles seront un lieu de supplice pour les aristocrates parisiens à l'été 1789... Elles sont aussi une métaphore efficace des Lumières et de la civilisation : s'appuyant sur Daniel Roche, Alain Cabantous souligne combien « vaincre la nuit » est une « conquête culturelle », voire une « révolution », du fait de son impact sur les pratiques et l'organisation sociales.

15 Enfin, il y a l'usage politique. Les fêtes royales nocturnes mettent en scène le Prince maître de la lumière et triomphant de l'obscurité. Pensons non seulement aux célèbres divertissements versaillais du Roi-Soleil, mais aussi aux diverses illuminations nocturnes qui convoquent la population des grandes villes pour célébrer les événements heureux ou glorieux touchant le monarque et la famille royale. Alain Cabantous note avec alacrité que la communication politique passe déjà par le superficiel et le spectaculaire.

16 La dernière étape de l'enquête menée est peut-être la plus novatrice. Il s'agit de montrer que la culture urbaine investit le temps nocturne de nouvelles formes de sociabilités et de pratiques qui jouent un rôle important dans le changement de civilisation.

17 L'impulsion vient d'en haut, des cours princières. Alain Cabantous relève que le rythme de vie des cours se modifie durant le xvii<sup>e</sup> siècle : les soirées sont dévolues à divers délassements (jeux de société, billard), et aussi à des spectacles nocturnes, dont le goût s'affirme (bals, masques, concerts...). Au début du xviii<sup>e</sup>, les soupers fins du Régent, les premiers grands salons parisiens attestent d'une privatisation de cette sociabilité vespérale. Autant de pratiques à travers lesquelles l'aristocratie réaffirme son souci de distinction, mais que le mimétisme social tend à diffuser dans des couches de plus en plus larges de la population au cours des deux siècles concernés. De plus, le lent reflux des préoccupations religieuses et la progressive sécurisation des villes contribuent à cet investissement ludique de la nuit. Les centres urbains se dotent d'équipements qui répondent à cette nouvelle demande : salles de concerts et de jeux, opéras, cabarets, tandis que les espaces de consommation se multiplient. De même, les formes traditionnelles de divertissement connaissent un allongement sensible de leur durée, comme le carnaval, et les horaires des spectacles reculent dans la nuit. D'une manière générale, on constate une « amplification » et une « diversification » du « ludique nocturne » urbain. Le xviii<sup>e</sup> siècle voit l'invention de la promenade vespérale dans des espaces élus par l'aristocratie, et aménagés par les autorités, qui tracent de vastes allées plantées d'arbres où chacun peut être acteur et spectateur du théâtre mondain, comme les Champs-Élysées. Un « marché » vient d'apparaître, qui suscite l'intérêt d'entrepreneurs avisés : des espaces ludiques payants sont créés, en Angleterre d'abord, les « Vauxhalls ». De même, les réunions vespérales des « sociétés » et autres « cercles » témoignent aussi du maintien du souci élitaire : les activités nocturnes peuvent permettre un « frôlement » entre les catégories sociales, mais guère un brassage. Distinction sociale et individualisation sont à l'œuvre, aussi bien le jour qu'au cœur de la nuit.

- 18 Autre catégorie qui s’empare du temps nocturne pour s’affirmer : les jeunes gens, réunis en sociétés de jeunesse traditionnelles (abbayes, bacheleries), mais aussi en des regroupements ponctuels qui échappent aux régulations habituelles. La culture juvénile se saisit de la nuit pour en faire un temps d’apprentissage particulier, fondé sur la transgression consciente des normes et l’incivilité. Les autorités urbaines s’inquiètent de ces débordements nouveaux, où s’exprime un rejet collectif de l’encadrement social et moral de l’Église, et durcissent leur attitude. La nuit voit donc se jouer aussi cette tension fatale à l’Ancien Régime, entre la prétention régulatrice des institutions (État monarchique, Églises, municipalités) et une « société civile » en voie d’autonomie et de laïcisation.
- 19 Enfin, pour nous placer dans une plus longue durée, soulignons combien la « seconde modernité » (et notamment le XVIII<sup>e</sup> siècle) fut une étape décisive dans ce séculaire « apprivoisement du nocturne » qui modifia radicalement nos modes de vie en conquérant cet espace-temps jusqu’alors réfractaire, voire hostile : nos existences y ont gagné une dimension supplémentaire. Le montrer avec force est l’un des apports de ce beau et riche livre, qui nous aide à comprendre comment nous sommes devenus en partie des animaux nocturnes.

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

Frank Noulain, « Alain Cabantous, *Histoire de la nuit (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)* », *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique* [En ligne], 108 | 2009, mis en ligne le 28 novembre 2009, consulté le 21 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/1829> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/chrhc.1829>

---

## ***Auteur***

**Frank Noulain**

### *Articles du même auteur*

**Les Cahiers recommandent...** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, 150 | 2021

**Les Cahiers recommandent...** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, 149 | 2021

**La Commune est vivante !** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, 148 | 2021

**Le communalisme ou l’avenir de la Commune de 1871** [Texte intégral]

Entretien avec Pierre Sauvêtre, maître de conférences en sociologie à l’Université Paris-Nanterre, présenté par Frank Noulain et Jean-François Wagniar

Paru dans *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, 148 | 2021

**Les Cahiers recommandent...** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, 148 | 2021

**Les Cahiers recommandent...** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, 147 | 2020

Tous les textes...

---

## ***Droits d’auteur***



Les contenus des *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique* sont mis à disposition selon les

Ce site utilise des cookies et collecte des informations personnelles vous concernant.

Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter notre **politique de confidentialité** (mise à jour le 25 juin 2018).

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation des cookies.

**Fermer**